Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212201180-20260408-20260415-DE

DEPARTEMENT
Des Côtes d'Armor
Arrondissement
de DINAN

COMMUNE DE LANVALLAY

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 8 AVRIL 2026

Nombre de Conseillers
En exercice : **27**
Présents : **26**
Votants : **27**

L'an deux mil vingt-six, le huit avril, à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de LANVALLAY, était assemblé en session ordinaire, en Salle d'Honneur de la mairie, après convocation légale adressée le 2 avril 2026, sous la présidence de M. Bruno HÉLUARD, Maire de LANVALLAY.

Délibération n° 2026 04 15

Objet : Instances Municipales - Nomination d'un référent « station verte »

Etaient présents : M. HÉLUARD Bruno, M. CANAUX DE BONFILS Olivier, Mme GUINIO Christelle, M. HIBON Francis, Mme NEVEU Jannick, M. BODIN Daniel, Mme ROUMILA Djamila, M. RENAULT Olivier, M. CHENU Patrick, M. DE SWARTE Éric, M. BALLUT Bruno, Mme GIVRY Fernande, Mme MENAGER Nathalie, M. ROBERT Michel, M. LESNE David, Mme PERQUIS Corinne, Mme BUYS Béatrice, Mme BOULLIER Stéphanie, Mme BERECZKI Éva, Mme LE DU Céline, M. VADEPIED Alain, Mme TROUBADOURS Sophie, M. RICARD Bruno, M. CASSIGNEUL Thomas, Mme ZULIANI Claire, Mme HEMBISE Camille.

Étaient absents : M. QUINTIN Pascal a donné pouvoir à M. DE SWARTE Eric.

Secrétaire de séance : Conformément à l'art. L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mme Djamila ROUMILA ayant obtenu la majorité des suffrages, elle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a accepté.

Rapporteur : Bruno HÉLUARD

La commune de Lanvallay est labélisée Station Verte depuis 2021. Créé en 1964, le label Station Verte a été conçu pour valoriser les communes rurales comme des destinations touristiques authentiques.

Être labellisé Station Verte, c'est :

- Partager une vision commune d'un tourisme à la fois authentique et respectueux des caractéristiques locales
- Développer des initiatives durables, en faveur d'une nature respectée et préservée
- Proposer une offre complète d'activités en lien avec un patrimoine naturel, culturel ou historique
- S'engager dans un tourisme de proximité à la fois humain et respectueux du territoire
- Valoriser les attraits naturels du territoire

A ce titre, plusieurs actions sont mises en place pour développer et renforcer l'écotourisme comme un programme d'animations pendant la saison touristique, la mise en place d'un itinéraire cyclable balisé…

***

Vu la labellisation Station Verte de la commune,
Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au Conseil Municipal, après l'avoir décidé à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret,

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DESIGNE** Mme Stéphanie BOULLIER en tant que référente « Station Verte » de la commune.

Pour extrait certifié conforme à l'original,

La secrétaire de séance,
Mme Djamila ROUMILA

Le Maire,
Bruno HÉLUARD